

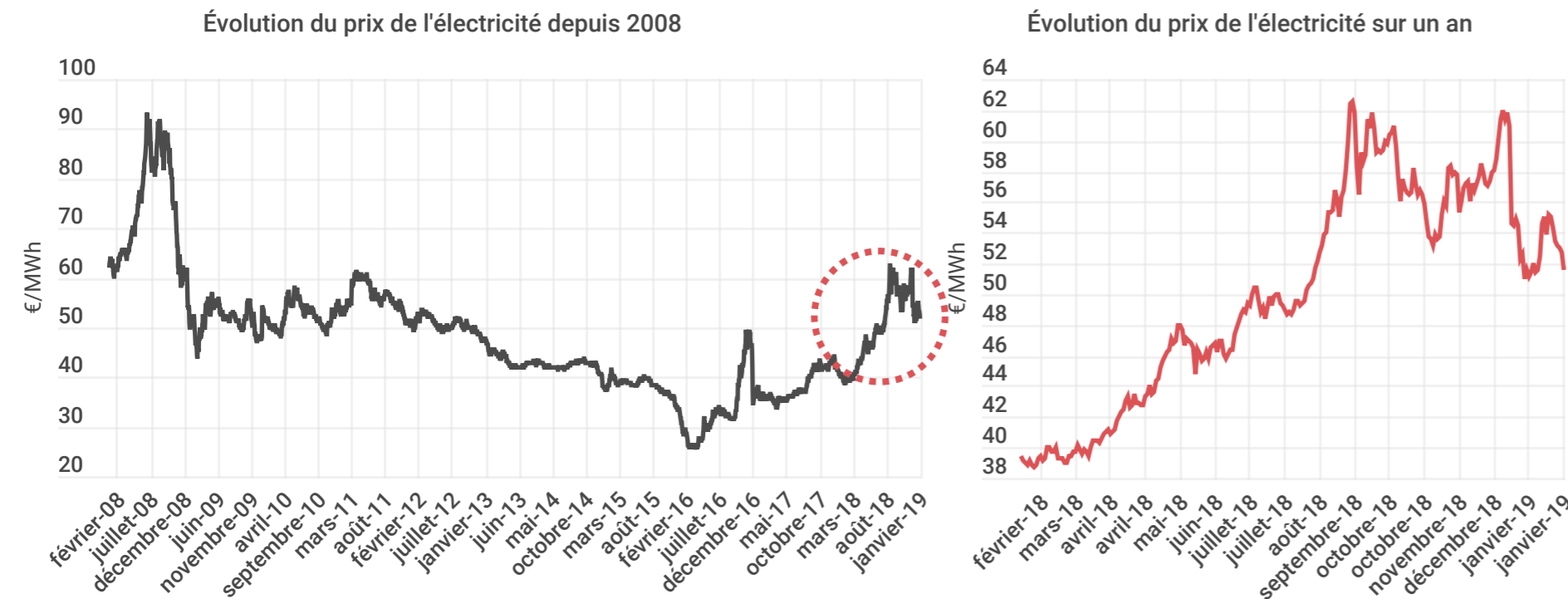
# Note d'analyse des prix de l'électricité - Février 2019



Nous analysons le marché de l'électricité et décryptons ses tendances, afin de vous accompagner et d'éclairer vos achats d'électricité.



## Contexte actuel : baisse sensible dans un marché attentiste



(source EEX - 1 février 2019)



### Pétrole, gaz et charbon

Le charbon est au plus bas depuis presque un an. Les raisons ? Une demande en berne et les annonces successives de l'Allemagne concernant la reconversion progressive de ses centrales au charbon en centrales à gaz. Depuis le début de l'année, les prix du pétrole cherchent une direction et les réductions de production de l'OPEP ne suffisent pas à faire remonter les prix qui stagnent. Enfin, cela fait maintenant plus d'un mois que le prix du Brent reste dans un couloir entre 60 et 63 \$/baril en raison des incertitudes économiques.



### Incertitudes économiques

Brexit en Europe, négociations dans la guerre commerciale entre la Chine et les US et tensions au Venezuela (membre de l'OPEP et propriétaire des plus grandes réserves conventionnelles de brut) tirent les prix vers le bas en raison de la perspective d'une baisse de la demande mondiale d'énergie.



### Le prix du CO<sub>2</sub> en baisse

Les prix du CO<sub>2</sub> baissent enfin et avec eux ceux de l'électricité, notamment en raison des perspectives de ralentissement économique dans la zone euro.

## Synthèse et préconisation

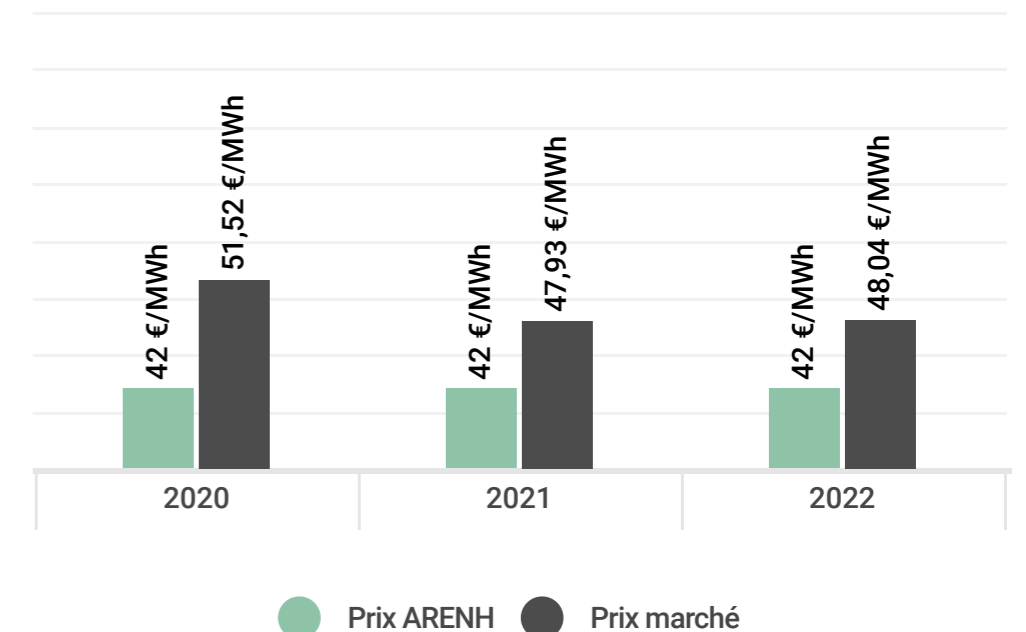
Les opportunités de prix de ce début d'année se confirment avec des prix 2020 et 2021 qu'on n'avait pas vus depuis juin 2018. Sur les horizons 2021 et 2022, la question de l'ARENH ou du prix fixe va bientôt se poser à nouveau.



### ARENH

Actuellement, le prix de l'ARENH est plus compétitif que les prix de marché pour 2020, 2021 et 2022.

(source EEX - 1 février 2019)



### Benoît Wintergerst

Directeur Énergie & Prix - Opéra Énergie



Les marchés du monde entier sont suspendus aux négociations entre la Chine et les États-Unis. Donald Trump et Xi Jinping se rencontrent le 1er mars. Rebond en cas d'accord ou dégringolade ?

*Avertissement : les informations contenues dans ce document sont basées sur des sources considérées comme fiables. Opéra Énergie ne saurait être tenue pour responsable de l'usage que les lecteurs font de ces informations.*